

**Zeitschrift:** Le tracteur : périodique suisse du machinisme agricole motorisé  
**Herausgeber:** Association suisse de propriétaires de tracteurs  
**Band:** 16 (1954)  
**Heft:** 3

**Rubrik:** Des bonnes intentions à l'action!

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 14.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Des bonnes intentions à l'action !

Donnons la preuve que nous tenons ce que nous avons promis.

Dans le cadre de la campagne de bonne volonté, nous avons écrit dans le no 2/54 du «Tracteur» — entre autres — que toutes les remorques de tracteurs, les chars et les charrettes, sans exception, devraient être munis de plaques réfléchissantes (même de vieilles plaques de vélos réfléchissantes) jusqu'à fin février 1954. Les lettres, ainsi que les commandes de plaques réfléchissantes qui nous sont parvenues nous sont une preuve que cet appel a été pris au sérieux et nous vous en remercions tous cordialement. Plus on suivra nos mots d'ordre, plus nos avis seront écoutés lors des travaux de révision de la loi sur la circulation routière.

Il paraît que les plaques réfléchissantes «scotchlite» ne peuvent être obtenues partout. Nous prolongerons donc le délai fixé en le portant au 31 mars 1954 afin que ceux qui sont de bonne volonté ne puissent être traités de «lâcheurs». Si les dites plaques ne sont pas en vente au syndicat agricole, nous prions les détenteurs de tracteurs de se grouper par communes et de nous adresser la commande directement. Nous les cédonons aux prix suivants (port y compris):

	par pièce	par plus de 10 pièces
Plaques réfléchissantes neutres (sans inscription)	2.20	2.—
Plaques réfléchissantes avec l'inscription «Mutuelle Vaudoise Accidents»	0,80	0,75

Nous vous prions d'inviter également ceux de vos voisins qui ne possèdent pas de tracteur à participer à la campagne de bonne volonté.

Sociétaires ! Fournissons la preuve que nous prenons à cœur la question de la sécurité routière en passant aux actes !

Suivez notre mot d'ordre :

Il faut que

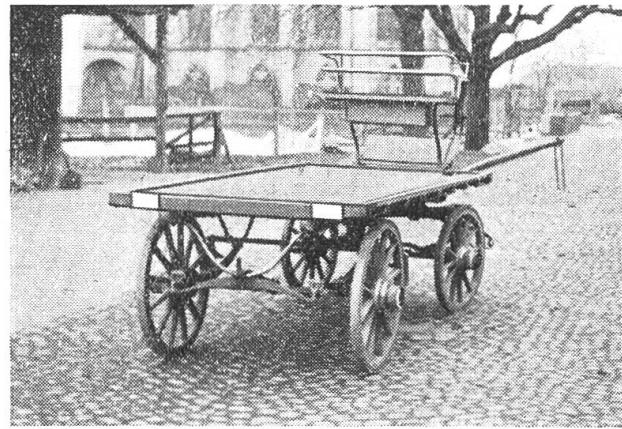
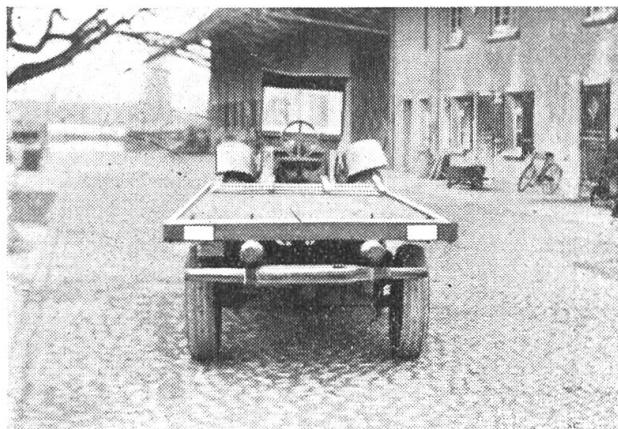
**jusqu'au 31 mars 1954**

toutes les remorques de tracteurs, les chars et les charrettes — sans exception — soient pourvus de

plaques réfléchissantes

ou de vieilles plaques de vélos réfléchissantes !!

Association suisse de propriétaires de tracteurs:  
Le Comité directeur.

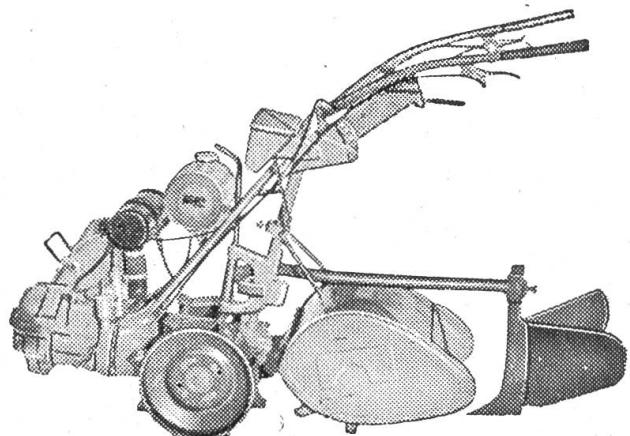


**AGRIA**

une machine universelle

L'insurpassable machine à usages multiples pour faucher, sarcler, **butter**, pulvériser, etc.

Demandez le prospectus détaillé no 14 ainsi qu'une démonstration gratuite



**AGRIA**

Machines agricoles SA., Ruedtigen BE

Téléphone (034) 32664